

La prévention de l'extrémisme violent

(version provisoire, janvier 2018)

1. Introduction

Le 15 janvier 2016, le Secrétaire général Ban Ki-moon a présenté à l'Assemblée générale un *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*. En affirmant que « *l'extrémisme violent sape les efforts que (la communauté internationale déploie) en vue de maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de promouvoir l'état de droit et l'action humanitaire* »¹, il insiste sur la centralité de cette problématique, eu égard à ces multiples impacts délétères, et sur la nécessité de faire de son traitement une priorité internationale.

Dans ce plan d'action, le Secrétaire général choisit d'inscrire la prévention de l'extrémisme violent dans la continuité de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, adoptée par l'assemblée générale le 8 septembre 2006 qui « *prévoit une mise en œuvre équilibrée de (...) quatre piliers, lesquels consistent : a) à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme ; b) à prévenir et combattre le terrorisme ; c) à étoffer les moyens dont les Etats disposent pour prévenir et combattre le terrorisme et renforcer le rôle joué en ce sens par l'ONU ; d) à garantir le respect des droits de l'homme pour tous et l'état de droit, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme* »².

En soulignant que « *au cours des 10 dernières années, l'accent a été largement mis sur l'exécution des mesures prises au titre du deuxième pilier de la Stratégie, les premiers et quatrième piliers ayant été souvent négligés* »³, il choisit de valoriser « *les mesures préventives qui permettent de combattre l'extrémisme violent (...) (mesures des premier et quatrième piliers), ce qui garantit une mise en œuvre plus complète de la Stratégie compte tenu des enseignements tirés de l'expérience acquises au cours de la décennie écoulée et des éventuels problèmes à venir.* »⁴

Le Secrétaire général insiste enfin sur le fait que c'est par la coopération multilatérale que l'extrémisme violent pourrait être efficacement prévenu, en tenant compte de la multiplicité des facteurs qui l'engendrent et s'appuyant sur l'enseignement des expériences passées : « *nous disposons, collectivement, des outils qui permettent d'éliminer nombre des motifs de mécontentement qui conduisent à l'extrémisme violent, mais il nous faut encore apprendre à les utiliser et à les financer efficacement (...) Nous devons faire fond sur les enseignements tirés de l'expérience pour affiner les mesures que nous prenons et les rendre plus efficaces.* »⁵

¹ *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, rapport du Secrétaire général, soixante-dixième session de l'Assemblée générale, points 16 et 117 de l'ordre du jour, p. 4. Disponible à l'adresse :

<https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism>

² *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 3. Des informations à propos de la stratégie antiterroriste des Nations Unies est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/un-global-counter-terrorism-strategy>

³ *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 4

⁴ Ibid.

⁵ Ibid., p. 4

2. Les débats à mener dans le cadre du FAP

En tant que délégués, vous aurez ainsi cette année à vous demander ce que la communauté internationale pourrait mettre en œuvre, par la coopération multilatérale, pour faire adéquatement face à l'extrémisme violent.

Il pourrait par exemple être judicieux de se demander sur quels piliers de la stratégie antiterroriste des Nations Unies la communauté internationale devrait avant tout s'appuyer pour faire face à l'extrémisme violent, et quelles mesures concrètes elle devrait adopter pour réaliser cet objectif.

Faudrait-il en effet suivre les recommandations du Secrétaire général et privilégier des piliers plus « préventifs » (piliers a et b), en cherchant à atténuer les situations ou facteurs favorisant l'extrémisme violent, ou faudrait-il plutôt, compte tenu de la diversité des formes d'extrémismes violents, de la difficulté d'en identifier les facteurs générateurs, de l'urgence de protéger les citoyens des Etats membres visés - et donc de l'impossibilité d'attendre que les effets des politiques préventives se manifestent - miser sur les plus « préemptifs » (pilier c), par le biais d'une approche sécuritaire et militaire, visant à empêcher les extrémistes violents d'agir en les « neutralisant » ou en les dissuadant ?

Pour de nombreux experts, tels Owen Frazer et Christian Nünlist, le débat posé en ces termes paraît artificiel, tant une combinaison des deux approches semble inévitable : *« on sait depuis un certain temps que pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faut prendre des mesures «dures», mais aussi tenir compte des facteurs «doux» (...) la PVE (Prevention of violent extremism) se rapporte (...) au volet «doux» des stratégies antiterroristes, qui s'attaque aux moteurs conduisant les individus à exercer des violences pour des motifs politiques ou idéologiques. »*⁶

Mais on peut se demander si cette reconnaissance théorique a bien été traduite dans la pratique. Ainsi, selon Jacques Baud, spécialiste du renseignement et de la question du terrorisme qui interviendra au Lycée-collège de la Planta le 27 septembre 2017, « la notion de « prévention » est mal intégrée dans les doctrines de lutte contre le terrorisme (...) ». Selon lui, une distinction doit être faite entre mesures dites de « contre-terrorisme » (« préventives ») et mesure d'« antiterrorisme » (« préemptives »): *« le contre-terrorisme est constitué de l'ensemble des mesures visant à lutter contre le terrorisme de manière active, en amont de la décision terroriste (...) Il comprend en premier lieu toutes les mesures visant à éviter l'éclosion de la violence terroriste, comme la lutte contre la radicalisation ». Or celui-ci « exige une parfaite compréhension du mouvement terroriste, de sa stratégie et de sa doctrine d'action, de ses mécanismes de légitimation, de son ancrage populaire et de son soutien politique local et international (et vise) à désamorcer les conflits potentiels, à éviter qu'ils alimentent des revendications terroristes et se transforment en violence. Elle cherche à amener les terroristes potentiels dans une autre direction que celle des attentats. Au plan intérieur (...) il concerne tous les aspects (du vivre-ensemble) »*⁷ Quant à « l'antiterrorisme », « il s'inscrit dans une stratégie

⁶ Analyse du Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zürich, intitulée « La lutte contre l'extrémisme violent », par Owen Frazer et Christian Nünlist, no 183, Décembre 2015. Disponible sur internet à l'adresse : <http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-security-studies/pdfs/CSSAnalyse183-FR.pdf>

⁷ Jacques Baud, *Terrorisme, Mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*, Editions du Rocher, 2016, p. 379

d'action contre le terrorisme, en aval de la décision terroriste. Autrement dit, il concerne toutes les mesures prises pour contrer les terroristes, après qu'ils ont pris la décision de commettre un attentat, et les empêche de mettre en œuvre leur projet. »⁸

Selon plusieurs experts, on constate la difficulté qu'ont les Etats à mener des politiques de « contre-terrorisme » en complément de leurs politiques « d'antiterrorisme » : *« l'une des difficultés identifiée est celle de convaincre les Etats qui mettent en œuvre les politiques publiques d'investir dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent en amont, plutôt que de constamment réagir aux crises avec des réponses sécuritaires et répressives qui peuvent être contreproductives. La lutte contre le terrorisme a notamment pour effet de gonfler la part de budgets nationaux destinés aux forces de défense et de sécurité, souvent au détriment d'autres secteurs clefs de toute stratégie de prévention comme les secteurs éducatifs et sociaux, mais aussi de réduire l'espace des libertés publiques nécessaire aux dialogues ci-dessus mentionnés. »⁹*

Ainsi, « les Etats qui collaborent dans la lutte anti-terroriste mettent souvent en avant leur sacrosainte souveraineté nationale lorsqu'il s'agit des actions de prévention. De plus, ces Etats ont souvent des intérêts divergents quant à la nature des réponses à privilégier, avec beaucoup plus d'enthousiasme à appuyer les réponses sécuritaires — y compris transfrontalières — parfois encouragés par des appuis internationaux. La prévention pose également le défi d'inscrire les efforts déployés dans la durée pour pouvoir démontrer des résultats, alors que les échéances électorales et les financements des bailleurs de fonds encouragent plutôt le court-termisme. Enfin, des Etats aux capacités limitées et avec un déficit de gouvernance ont aussi souvent du mal à coopérer de manière efficace au-delà des réunions périodiques dans le cadre des instances créées pour répondre à différents problèmes (...) Les Etats ne sont pas non plus toujours représentés à un bon niveau décisionnel dans ces réunions et un certain nombre d'instruments politiques et juridiques existants et pertinents et de déclarations ne sont pas opérationnalisés en raison du manque de capacités, de suivi et/ou de volonté politique. »¹⁰

Adrien Burkhalter, Junior Program Officer au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), estime quant à lui que les seules mesures antiterroristes sont insuffisantes voire contreproductives : *« les méfaits perpétrés par les groupes terroristes ont engendré une recrudescence et une expansion des politiques de contre-terrorisme et ont enclenché une politique de hard power ayant pour but d'endiguer le terrorisme. Le bilan partiel des actions entreprises au cours des dernières années est controversé et amène parfois des résultats inverses à ceux escomptés. À travers l'intervention en Afghanistan (2001) et en Irak (2003), les États-Unis d'Amérique ont affaibli des pays mais guère le terrorisme (...) Affaiblir une entité terroriste avec des bombardements intensifs parvient, au meilleur des cas, à atténuer temporairement le problème, mais ne le résoudra nullement. Au contraire,*

⁸ Jacques Baud, *Terrorisme, Mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*, Editions du Rocher, 2016, p. 387

⁹ In « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », janvier 2016, compte rendu d'un séminaire tenu à Tunis en septembre 2015 sous l'égide de l'Institut International pour la Paix, l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Centre 4S. Disponible à l'adresse : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/01/1601_Violent-Extremism.pdf

¹⁰ In « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », janvier 2016, compte rendu d'un séminaire tenu à Tunis en septembre 2015 sous l'égide de l'Institut International pour la Paix, l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Centre 4S. Disponible à l'adresse : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/01/1601_Violent-Extremism.pdf

les implications d'une guerre déstabilisent les zones limitrophes et donnent ainsi plusieurs opportunités au terrorisme (...) »¹¹ Par ailleurs, selon lui, « le Patriot Act adopté aux États-Unis en octobre 2001 et la mise en place de l'état d'urgence prolongée en France depuis juillet 2016 annonce (...) l'ère d'un contre-terrorisme mettant en œuvre des politiques pouvant potentiellement poser des questions de fond relatives au respect des droits de l'homme à l'intérieur même du territoire du pays combattant le terrorisme. « L'interne » comme « l'externe » sont, ici, appelés à être sous le joug du terrorisme. A priori, la France a, depuis les attaques de 2015, installé possiblement une politique historiquement amnésique. Ainsi, elle installe à certains égards une politique discriminatoire pouvant potentiellement violer certaines dispositions des droits de l'homme (...) Or, il affirme que « le recouvrement du consentement du peuple et le respect des minorités sont des parois épaisses pouvant prévenir l'État de l'émergence de la violence politique. En d'autres termes, ces dernières agissent de concert pour prévenir la survenue de l'extrémisme violent au sein de la société, car ces deux composantes primordiales de l'État de droit surpassent la violence comme méthode de réparation des griefs d'une communauté ou d'un individu. Par ailleurs, la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, adoptée par les États membres en septembre 2006, affirme que le respect des droits de l'homme permet renforcer ses efforts dans la lutte contre le terrorisme. C'est un des quatre axes principaux de sa stratégie. Il faut aussi rappeler que les violations des droits de l'homme lors d'opérations de contreterrorisme peuvent s'avérer contreproductive et néfaste pour atteindre l'objectif principal : la réduction du terrorisme »¹²

Ainsi compte tenu de ces réflexions et de la position que votre Etat adopte sur la question, vous aurez à discuter de la meilleure manière de faire face à l'extrémisme violent, par la coopération multilatérale, en vous demandant comment allier adéquatement mesures « préventives » (de contre-terrorisme) et « préemptives » (d'antiterrorisme) ou répressives. Pour que le débat soit réaliste et fructueux, il faudra tenir compte des différentes perspectives des Etats membres et pour être en mesure d'élaborer une action commune, chercher à rapprocher des positions hétérogènes.

Le concept « d'extrémisme violent » n'étant pas – à tout le moins prioritairement – avancé pour analyser les violences étatiques, notre débat ne portera sur ce thème par ailleurs tout à fait important que sous l'angle de son caractère potentiellement générateur d'extrémisme violent.

3. Pourquoi parler d' « extrémisme violent » plutôt que de « terrorisme » ?

Pour certains experts, cette expression est plus susceptible de faire avancer la réflexion, car elle est moins immédiatement reliée à des réactions paralysant l'analyse et la réflexion. Utilisée récemment, ne souffrant pas du passif de l'expression « terrorisme », elle offre par ailleurs, selon eux, l'avantage d'apparaître aujourd'hui comme moins politisée et moins stigmatisante.

Ainsi, selon Mohammad-Mamhoud Ould Mohamedou, directeur adjoint au Graduate Institute de Genève, professeur d'histoire internationale, spécialiste du terrorisme, et conférencier du FAP, l'utilisation du terme « terrorisme » pose problème en ce qu'elle génère une réaction toute faite ou émotionnelle, amalgamante, qui peut paralyser la

¹¹ Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », in Geneva Papers, documents de recherche du Centre de politique de sécurité de Genève, 2016, p. 13

¹² Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », op. cit., pp. 13-14

réflexion et la recherche de réponse appropriée: « (chaque fois que les médias utilisent ce terme) c'est une même séquence qui se répète, avec des condamnations très rapides, une très forte émotion, puis la mise en place d'un cercle vicieux. «On en reste à afficher le «ils nous en veulent pour ce que nous sommes». Mais à partir de là devrait s'imposer un impératif de réflexion. Désormais, l'association a été faite entre la religion musulmane et les mouvements radicaux. Or, faute de casser cette association, nous ouvrons la porte à toutes les intolérances, au risque de nourrir le populisme et l'autoritarisme.»¹³

Selon Jenny Raflik, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise, historienne du terrorisme, un amalgame se renforce en effet entre « terrorisme » et « terrorisme islamiste » ou « djihadisme » : « les actes djihadistes sont surmédiatisés. «Aujourd'hui, on a l'impression qu'il n'existe plus que ce type de violence. En Occident, la population a oublié qu'on vit avec le terrorisme depuis le XIXe siècle et les premiers attentats anarchistes. Dans les années 1970-1980, il y avait bien plus d'attaques qu'aujourd'hui.»¹⁴

Selon Georges Corm, économiste et historien, consultant auprès de nombreuses organisations internationales et professeur d'université, « on doit (...) distinguer entre deux systèmes explicatifs simplistes : celui qui résulte d'une vision binaire du monde avec ses « bons » et ses « méchants » ; celui qui trouve un facteur unique au conflit, le plus souvent la méchanceté de telle ou telle partie au conflit (...) Ce binarisme peut se coupler avec le choix d'un « coupable » unique, exclusivement responsable du conflit, en excluant toute analyse multifactorielle »¹⁵

Par ailleurs, selon Gilles Ferragu, maître de conférences à Sciences Po Paris et historien du terrorisme, « l'accusation de terrorisme est aussi une arme politique (...) Pour la Turquie, les Kurdes sont des terroristes, idem pour les Palestiniens du point de vue d'Israël, ou encore les Ouïgours aux yeux des Chinois. Le qualificatif est utilisé pour délégitimer l'adversaire.»¹⁶ C'est également ce que relève Adrien Burkhalter : « la labellisation de terroriste est utilisée maintes fois comme une arme par les Etats et non pas comme un instrument de compréhension pour saisir la complexité de l'émergence de la violence (...) Incontestablement, l'instrument étatique va étiqueter de « terroriste » les fomenteurs d'un acte de violence remettant en cause les fondements du pouvoir (...) Ainsi, étiqueter et dénommer un groupe de terroriste est une arme politique (...) – détenue majoritairement par l'Etat – débloquent un arsenal de mesures d'exceptions »¹⁷.

Selon certains experts, la notion d'« extrémisme violent » pourrait également avoir l'avantage d'être plus « extensible » que celle de « terrorisme », permettant d'élargir les actions préventives de la communauté internationale¹⁸ : « l'extrémisme violent ne serait

¹³ Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/apres-attentats-foire-dempoigne-islamologues>

¹⁴ <https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/terrorisme-multiples-vies-dun>

¹⁵ Georges Corm, *Pour une lecture profane des conflits*, La Découverte/Poche, 2015, p. 19

¹⁶ <https://www.letemps.ch/monde/2017/08/22/terrorisme-multiples-vies-dun>

¹⁷ Adrien Burkhalter, « Définir le terrorisme : Défis et pratiques », in *Geneva Papers, documents de recherche du Centre de politique de sécurité de Genève*, 2016, p. 15

¹⁸ C'est notamment l'avis de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon: « l'extrémisme violent a bien d'autres manifestations que le terrorisme, et le fait d'amalgamer ces deux concepts risque de justifier une application trop large des mesures antiterroristes, notamment à l'égard de formes de comportements qui ne constituent pas des actes de terrorisme » *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 2

pas uniquement associé à des attentats terroristes isolés, mais également à des conflits qui font des milliers de victimes (...) elle (aurait) alors l'avantage de favoriser une collaboration plus étroite et des échanges entre le secteur de la sécurité et celui de la gestion des conflits. »¹⁹. Ces experts n'utilisent ainsi pas ces deux expressions comme étant synonymes: « ces deux expressions désignent des tentatives d'atteindre des objectifs politiques par la violence. Pour les différencier, on pourrait avancer que le terrorisme répand en plus la peur et l'horreur ».

A l'heure actuelle, la communauté internationale n'a pas tranché la question de ce qu'il faut entendre par « extrémisme violent »: l'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon affirme dans le *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, que « *l'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire* »²⁰. Comme cela a été mis en évidence ci-dessus, on peut le considérer comme un avantage, puisque l'utilisation de cette notion, au passif moins lourd que celle de « terrorisme », permet de repenser plus « objectivement » et « rationnellement » le sujet, en évitant les amalgames et le caractère dépréciatif du terme « terrorisme »: « les Etats membres ont souligné (lors de l'adoption du plan d'action de Ban Ki-moon, ndlr) que l'extrémisme violent ne pouvait et ne devait être associé avec aucune religion, aucune nationalité, aucune civilisation, ni aucun groupe ethnique »²¹.

Cependant, un rapport de l'International Crisis Group²², centré sur le djihadisme²³,

¹⁹ Analyse du Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zürich, intitulée « La lutte contre l'extrémisme violent », par Owen Frazer et Christian Nünlist, op. cit., p. 1

²⁰ *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 1

²¹ Frédéric Bornand, « Sortir du tout sécuritaire face à l'extrémisme violent », *Swissinfo*. Disponible à l'adresse : https://www.swissinfo.ch/fre/politique/gen%C3%A8ve-internationale_sortir-du-tout-s%C3%A9curitaire-face-%C3%A0-l-extr%C3%A9misme-violent/42072850

²² Dans ce rapport, l'International Crisis Group se présente comme « une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits. »

²³ « Le djihad est un concept à resituer dans le contexte des guerres livrées par le Prophète, d'où la présence du mot dans le Coran avec une signification d'effort guerrier. La doctrine juridique du djihad a été élaborée après la mort de Muhammad, à l'époque des grandes conquêtes musulmanes (...) Dans l'histoire contemporaine, des mouvements radicaux ont instrumentalisé politiquement le concept de djihad contre leurs opposants tant non musulmans que musulmans, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de doctrine : la loi islamique n'autorise la lutte armée que dans des cas limités : par exemple, quand un dirigeant musulman renonce à sa foi. C'est pourquoi les mouvements radicaux ont souvent accusé leurs adversaires musulmans d'hérésie pour justifier leur action. Bien que nombre de groupes extrémistes aient recouru à l'expression « djihad islamique » à des fins de légitimation, ils ne sont aucunement coordonnés. Ces organisations radicales ou « djihadistes » présentent des différences importantes, ce qui invite à une analyse prudente de leurs particularités dans un contexte national » « Djihadisme », in Hasni Abidi, *Petit lexique pour comprendre l'islam et l'islamisme*, ErickBonnie, 2017, pp. 38-39. « À ses origines, le «djihad» apparaît comme l'un des concepts phares de l'islam, mais l'islamisme ne se confond pas avec le djihadisme: l'un est de nature politique, l'autre est d'essence militaire, même si tous deux possèdent un sou- bassement religieux et une histoire partiellement commune. Étymologiquement, le mot djihad / jihād est issu de la racine «j.h.d» qui indique l'«effort» en arabe. Cette racine possède un double sens: l'un concret, impliquant l'effort physique (jahd), l'autre abstrait, signifiant l'effort intellectuel (iji- tihād). Enfin, le sens moral dépend de la doctrine islamique de référence. Ainsi, dans la doctrine chiite, djihad indique prioritairement l'effort sur soi-même en vue du perfectionnement religieux et spirituel. Cette conception sera reprise et approfondie dans le cadre du soufisme. Tous deux considèrent l'«effort des âmes» comme le «djihad majeur» par opposition à l'«effort des corps», perçu comme un «djihad mineur».

met en évidence les problèmes que l'attribution de cette étiquette peut poser et invite à une approche nuancée des programmes de prévention ou de lutte contre l'extrémisme violent : « le programme (de lutte contre l'extrémisme violent) a été conçu comme un contrepoids doux à la riposte militarisée au 11 septembre et initialement lancé par des acteurs du développement qui ont reconnu les failles d'une approche centrée exclusivement sur la force (...) une grande partie du programme de LEV (lutte contre l'extrémisme violent) a du sens (...) (mais) le plus inquiétant dans le programme de LEV est peut-être que le terme « extrémisme violent » est vaguement, voire pas du tout défini. Fait-il référence à la doctrine, à la tactique, à la portée ou aux aspirations ? Certains gouvernements occidentaux utilisent surtout cette étiquette comme un euphémisme pour les jihadistes évoqués dans ce rapport ; d'autres classent ainsi des types différents de militants islamiques comme le Hamas ; d'autres encore y incluent de violents mouvements de droite en Europe.

Ainsi, cette étiquette embrouille plutôt qu'elle n'éclaire, en définissant potentiellement diverses formes de protestation, de rébellion et de radicalisme comme « extrémistes violentes ». Si confondre les Talibans et al-Qaeda a été une erreur il y a une quinzaine d'années, créer une catégorie pouvant inclure l'EI, le Hamas, les insurgés des FARC en Colombie et les extrémistes de droite en Occident est analytiquement imparfait et risque d'engager la politique sur une voie permettant aux dirigeants de décrire leurs ennemis comme irréconciliables et d'enfermer leurs pays dans des guerres sans fin contre eux. Même les mouvements examinés dans ce rapport (qui figurent parmi les groupes armés contemporains non étatiques les plus extrêmes en termes de croyances et d'objectifs) comprennent un noyau déterminé, puis beaucoup d'autres membres qui luttent pour une gamme diversifiée de motifs souvent locaux et non idéologiques. Les décideurs devraient décomposer même les mouvements les plus radicaux et chercher des occasions de mettre fin à la violence, au lieu de faire l'amalgame entre ceux-ci et d'autres groupes (...)

De façon évidente, regrouper des mouvements aux objectifs et aux tactiques divers sous une seule étiquette, que ce soit « jihadiste » ou « extrémiste violent », est dans une certaine mesure trompeur. Nous faisons même la distinction, tout au long de ce rapport,

À l'inverse, dans la doctrine sunnite majoritaire, djihad signifie surtout l'effort tendu vers un but déterminé, plus précisément l'action concrète de recherche de solutions aux problèmes posés à la communauté musulmane.

Enfin, du point de vue strictement juridique, la tradition historique, tant chez les sunnites que chez les chiïtes, indique que djihad désigne l'action armée visant l'expansion (djihad al-talab) ou la défense de l'islam (djihad al-daf'). Si le djihad en tant que pratique culturelle a fait partie, dès les débuts de l'islam, du corps doctrinal de la foi, il s'est mué, à certaines phases de l'histoire musulmane, en un véritable système de pensée et d'action qu'il est possible de qualifier de « djihadisme ». Comme la majorité des mots formés en -isme, ce dernier indique une construction idéologique élaborée, à des fins politiques ou militaires, à partir du concept initial de djihad.

Le djihadisme en tant qu'idéologie s'est développé au cours de plusieurs épisodes de l'histoire musulmane, prenant progressivement le sens de « guerre sainte » menée pour défendre les musulmans ou bien pour propager l'islam.

Dès les premiers siècles de l'expansion islamique, les combattants du djihad ont été appelés moudjahidin (singulier: moudjahid). À l'époque contemporaine, l'exemple emblématique de ces combattants est celui des « moudjahidin afghans », qui se sont fait connaître à la faveur de la guerre d'Afghanistan (1979-1988). Mais depuis, d'autres combattants et organisations se sont réclamés du concept de djihad et ont revendiqué le statut de « moudjahidin ». », Mathieu Guidère, « Petite histoire du djihadisme », in *Le Débat*, 2015/3, no 185, pp. 36-51

entre les mouvements les plus durs et entre les membres en leur sein, et recommandons aux responsables politiques de procéder de la même façon. Nous utilisons le mot « terroriste » uniquement comme un adjectif pour décrire la tentative de recourir à la violence ou à l'intimidation, en particulier des civils, pour atteindre des objectifs politiques par la manipulation de la peur. Même si, en principe, les acteurs étatiques et non étatiques peuvent employer des tactiques terroristes, nous l'utilisons ici pour les actions de ces derniers (...)

L'étiquette « extrémiste violent », tout comme celle de « terroriste », risque aussi de délégitimer les doléances et les agendas politiques des groupes – si vagues que soient certains de leurs objectifs – et d'éloigner l'élaboration de politiques du jeu politique. Le plan de l'ONU par exemple, même s'il souligne l'importance du dialogue entre les parties au conflit, semble quand même être sous-tendu par l'assertion que les « extrémistes violents » sont inadmissibles. Cela conduit à l'absence de voie médiane entre les politiques axées pour la plupart sur le développement et la déradicalisation, généralement considérées comme faisant partie de la LEV, et les politiques de lutte contre le terrorisme ou contre-insurrectionnelles. En reprenant à son compte l'étiquette d'« extrémisme violent », le Secrétaire général risque de renforcer l'état d'esprit qui justifie les mesures sécuritaires brutales contre lesquelles il met en garde. »²⁴

4. Situations et facteurs favorisant le développement de l'extrémisme violent

Avant de pouvoir proposer des solutions susceptibles de prévenir l'extrémisme violent, il faudrait pouvoir se faire une idée aussi bonne que possible des facteurs et des situations en favorisant l'émergence.

La nature et le poids des facteurs générateurs de l'extrémisme violent font l'objet d'âpres discussions : « les chercheurs sont divisés (...) Plusieurs théories s'affrontent. (Certains mettent en cause des facteurs religieux ou idéologiques), d'autres une révolte générationnelle nihiliste, d'autres encore des facteurs psychologiques ou géopolitiques »²⁵

Pourtant, la réflexion portant sur ce point est capitale, puisqu'elle explique les mesures de « remédiation » proposée par les différents Etats. En tant que représentant de l'un des Etats membres, il s'agira donc pour vous d'être au clair sur l'analyse que l'administration de votre Etat fait des causes de l'extrémisme violent, pour ensuite pouvoir clairement identifier les mesures que vous pourriez proposer ou alors celles avec lesquelles vous pourriez être en accord, ou au contraire devriez décliner.

L'objectif de cette section est de vous y aider, en vous présentant un bref aperçu de quelques-unes des principales prises de position sur cette complexe question. Si les grilles d'analyse exposées ci-dessous l'ont été spécifiquement dans le débat portant sur les facteurs générateurs de l'extrémisme violent se réclamant de l'islam (particulièrement le djihadisme), il peut être éclairant pour notre propos de chercher à

²⁴ International Crisis Group, « Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique », rapport spécial de mars 2016, pp. 55-59. Disponible à l'adresse : <https://www.crisisgroup.org/fr/global/exploiting-disorder-al-qaeda-and-islamic-state>

²⁵ Cécile Chambraud, « Nihilisme, salafisme, géopolitique : les multiples ressorts de la radicalisation djihadiste », in *Le Monde*, 18 avril 2017. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/08/18/nihilisme-salafisme-geopolitique-les-multiples-ressorts-de-la-radicalisation-djihadiste_5173599_3224.html?xtmc=gilles_kepel&xtcr=1

les utiliser pour analyser d'autres formes d'extrémisme violent, tout en soulignant que telle ne serait pas la volonté ni la prétention des chercheurs nommés ci-dessous.

Selon François Burgat, Directeur de recherche à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, certaines formes d'extrémisme violent ont des causes avant tout politiques, économiques et sociologiques. Il estime ainsi que le passage à la violence serait la conséquence de l'impossibilité de s'opposer autrement à des dominations « privatives » de reconnaissance et de droits politiques, ainsi que d'accès plus équitables aux ressources économiques. Ainsi, l'extrémisme violent se réclamant de l'islam, devrait notamment être analysée comme une tentative de répliquer à la violence dont la domination occidentale ou le soutien occidental aux régimes autoritaires du Proche et Moyen Orient ou encore le principe du « deux poids, deux mesures » à l'égard des puissances alliées de l'Occident sont porteurs : *« le soutien accordé jusqu'à ce jour à des régimes comme celui de Sissi, à des élites antireligieuses marginalisées par leurs sociétés ou encore aux plus abruptes raccourcis éthiques et politiques de notre allié israélien contribue à exacerber la menace radicale réactive dont ils entendent précisément nous préserver »*²⁶.

Il ajoute que L'Occident devrait ainsi prendre conscience de sa responsabilité dans l'émergence de l'islamisme et considérer ce "mouvement" comme ce qu'il est: un mouvement d'opposition politique : *« (...) (l'Occident) met(...) dans le même temps un soin maniaque à faire que la violence la plus aveugle apparaisse ici et là dans le monde musulman comme la seule et unique forme de résistance aux abus de (son) (...) hégémonie (...) le terrorisme n'a souvent été que l'arme du pauvre »*²⁷.

En ce qui concerne l'engagement de jeunes Européens dans des actions violentes, François Burgat considère que ce sont *« les « contre-performances » des institutions chargées du vivre-ensemble aux plans national et international qui « fabriquent les futurs adhérents au djihadisme ». « La première variable de « la demande de djihad » est « le rejet du groupe d'origine. » Pensant qu'il ne sera jamais un « Français à part entière », le jeune devient un Français « entièrement à part » (...) La seconde motivation (...) réside dans l'attrait de « l'offre du djihad », construite « comme une réponse aux manques qui ont nourri la demande ».*²⁸

Jacques Baud, colonel d'état-major général, ancien analyste des services de renseignement stratégiques suisses, spécialiste du renseignement et de la question du terrorisme et qui interviendra au Lycée-collège de la Planta dans le cadre du FAP, le 27 septembre 2017, insiste également sur les facteurs politiques à la base de certaines formes d'extrémismes violents : *« la vague djihadiste actuelle représente essentiellement un mouvement de résistance aux attaques (...) perpétrées par l'Occident au Moyen-Orient. Or, l'Occident y a répondu en aggravant son cas, soit en intervenant toujours plus dans la région sur la base de mensonges et sans mandat des Nations unies. Son comportement a eu pour effet de nourrir davantage encore la réaction de rejet (...) Les Occidentaux sont intervenus avec une grande maladresse sur ces théâtres d'opération. Les Etats-Unis*

²⁶ François Burgat, *Comprendre l'islam politique, une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, éditions la découverte, 2016, p. 295

²⁷ François Burgat, *Comprendre l'islam politique, une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, op. cit., pp. 127-128.

²⁸ Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

bombardent l'Etat islamique en Irak et en Syrie mais ils n'ont pas de plan pour le cas où ils remporteraient la partie. Et ils ont commis la même erreur partout où ils ont renversé un régime ces dernières années. De l'Afghanistan à la Libye en passant par l'Irak, ils ont causé des dizaines de milliers de morts pour aboutir à un chaos général (...) et (...) les djihadistes pratiquent en Occident la stratégie que les Alliés ont conduite en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils frappent les populations civiles pour les pousser à exiger de leurs gouvernements la fin des hostilités. Entre les deux existe principalement une différence de moyens: des bombardiers d'un côté, des kamikazes de l'autre. Des organisations comme l'Etat islamique et Al-Qaida dans la Péninsule arabique décrivent clairement leurs intentions, en assumant pleinement l'usage du terrorisme. »²⁹

Selon Fahrad Khosrokhavar, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS), directeur de l'observatoire de la radicalisation à la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), l'attrait pour le djihadisme d'une toute petite minorité de jeunes européens résulterait d'une « *« crise d'utopie, c'est-à-dire d'une absence d'issue politique dans des sociétés de plus en plus inégalitaires »*. Des groupes comme les Brigades rouges en Italie ou la « bande à Baader » en Allemagne, qui autrefois mobilisait les partisans d'un recours à la lutte armée, n'existe plus. L'injustice sociale produirait aujourd'hui une double radicalisation, populiste et djihadiste »³⁰. Selon lui, « *l'organisation Etat islamique peut apparaître comme « une chance de promotion sociale », avec un emploi et des rémunérations à la clé. »*³¹

Selon Olivier Roy, professeur de l'Institut universitaire européen de Florence, le « *djihadisme ne résulterait pas « d'une radicalisation de l'islam, mais d'une islamisation de la radicalité »*. Explication de texte : « *(...) la radicalisation djihadiste, pour moi, n'est pas la conséquence mécanique de la radicalisation religieuse. La plupart des terroristes (français) sont (...) radicalisés récemment et sans itinéraire religieux de long terme »*³²

Selon lui, « *il n'y a ni profil économique ou social type, ni profil psychopathologique particulier. Il faut (...) souligner que ce sont ces jeunes qui viennent trouver Daech et non l'inverse. La radicalisation est première et vient ensuite s'inscrire dans le mouvement. Il faut donc, dit l'auteur, étudier « les causes internes de la radicalisation »* Quel imaginaire vendu par Daech les attire-t-il ? En somme, quel est l'imaginaire des djihadistes ? La thèse forte d'Olivier Roy est de dire que la radicalisation de ces jeunes gens est l'élément premier à considérer. C'est dans un second temps que cette radicalisation prend les habits d'un discours religieux totalitaire : « *les djihadistes ne passent pas à la violence après une réflexion sur les textes. Ils n'ont pas la culture religieuse requise et surtout se soucient fort peu de l'avoir. Ils ne deviennent pas radicaux parce qu'ils ont mal lu les textes ou parce qu'ils se font manipuler : ils sont radicaux parce qu'ils choisissent de l'être, parce que la seule radicalité leur paraît séduisante. »*³³

²⁹ Extraits d'un interview donné au *Temps*, intitulé « le djihad est un mouvement de résistante », 4 mai 2016, disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/2016/05/04/jacques-baud-djihad-un-mouvement-resistance>

³⁰ Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

³¹ Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

³² Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

³³ http://www.dominiquecorpelet-psychanalyste.com/blog/olivier-roy-le-djihad-et-la-mort.html#_edn7

« Ainsi, l'islam (ne serait) que l'étendard – ou le prétexte – d'une révolte armée, qui s'est exprimée par le passé au nom d'autres idéologies, comme le marxisme au temps des Brigades rouges italiennes et de la Fraction armée rouge allemande, par exemple (...) Rien ne sert, explique Olivier Roy dans son dernier ouvrage, *Le Djihad et la mort*, de chercher dans l'islam les explications à cette violence fondamentalement moderne. « Au lieu d'une approche verticale qui irait du Coran à Daech, en passant par Ibn Taymiyya, Hassan Al-Banna, Saïd Qotb et Ben Laden, en supposant un invariant (la violence islamique) qui se manifeste régulièrement, je préfère une approche transversale, qui essaie de comprendre la violence islamique contemporaine en parallèle avec les autres formes de violence et de radicalité, qui lui sont fort proches (révolte générationnelle, autodestruction, rupture radicale avec la société, esthétique de la violence, inscription de l'individu en rupture dans un grand récit globalisé, sectes apocalyptiques) (...)Après avoir réfuté les racines religieuses du terrorisme djihadiste, Olivier Roy s'attache à démonter les arguments de ceux qui y voient une révolte politique, à l'instar de François Burgat, pour qui il exprime la révolte de peuples colonisés et opprimés, ainsi que des exclus des sociétés occidentales. En fait, explique Roy, « le révolté souffre de la souffrance des autres ». C'est donc dans la « construction des imaginaires » qu'il faut chercher la clé.

Olivier Roy ne se contente pas d'un plaidoyer démonstratif de sa thèse de « l'islamisation de la radicalité ». Il en tire des conclusions sur l'avenir de l'EI, miné par sa contradiction entre ancrage local et djihad global, mais aussi protégé par les calculs des principaux acteurs du Moyen-Orient. »³⁴

Gilles Kepel « donne plutôt le primat à la dimension religieuse et idéologique du djihadisme. Mais il n'exclut pas pour autant d'autres facteurs d'explication. Il évoque par exemple, dans son dernier livre *Terreur dans l'Hexagone*, genèse du djihad français, l'entrée de la France, avec les attentats de 2015, dans un espace du djihadisme universel où s'imbriquent déréliction sociale, passé colonial, désenchantement politique et exacerbation islamique. »³⁵

On présente Gilles Kepel comme défendant la thèse de la « radicalisation » religieuse débouchant périodiquement sur le passage à l'action violente : « le problème (serait) à chercher dans les dynamiques propres à l'islam, et en particulier dans la montée du salafisme, qui sert parfois de sas de passage vers une action violente. »³⁶

Selon les auteurs du *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, l'extrémisme violent résulte soit d'un facteur prépondérant ou alors d'une combinaison de différents facteurs : « depuis une quinzaine d'années, les causes de l'extrémisme violent font l'objet de travaux de recherche, mais il n'existe pas de données statistiques fiables qui nous éclaireraient sur ce qui conduit certaines personnes à se radicaliser. Des tendances et des scénarios se font jour. Néanmoins, les chercheurs ne sont d'accord que sur quelques points. Il ressort des travaux qualitatifs menés, qui reposent pour l'essentiel sur des entretiens, que l'on peut distinguer deux grandes catégories de facteurs : ceux qui poussent vers l'extrémisme violent (la situation structurelle et conjoncturelle dans laquelle la radicalisation se produit) et ceux qui attirent (le parcours individuel et les motivations personnelles), tous jouant un rôle déterminant dans le passage des idées abstraites et du

³⁴ Christophe Ayad, « Pour Olivier Roy, l'islam n'explique pas le terrorisme », in *Le Monde*, 12.10.2016

³⁵ Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

³⁶ Christophe Ayad, « Pour Olivier Roy, l'islam n'explique pas le terrorisme », in *Le Monde*, 12.10.2016

mécontentement à l'action violente. Il convient de poursuivre la recherche, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, sur ce phénomène en pleine évolution. »³⁷

Les facteurs identifiés dans ce rapport sont les suivants :

- 1) **l'absence de perspectives socioéconomiques ;**
- 2) **marginalisation et discrimination ;**
- 3) **mauvaise gouvernance et violations des droits de l'homme et de l'Etat de droit³⁸ ;**
- 4) **les conflits prolongés et non réglés ;**
- 5) **la radicalisation en prison;³⁹**
- 6) **parcours et motivations personnels :** *« un individu ayant un parcours personnel difficile, dont l'expérience trouve un écho dans les idéologies extrémistes violentes, risque davantage de basculer. Profondes ou futiles, les motivations mises au jour dans les travaux de recherche tiennent à des faits aussi variés que celui d'avoir subi la torture (ou d'en avoir été témoin), la mort d'un parent ou d'un ami tué par les forces de sécurité ou par un pouvoir étranger, un procès inéquitable, la perte de ses biens, l'humiliation d'un parent, voire le refus d'un prêt. S'il est vrai que des personnes ayant reçu une éducation supérieure ont eu un rôle éminent dans certaines organisations extrémistes violentes, tel n'est pas le cas de bien des membres de ces organisations, qui sont souvent peu éduqués, n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Beaucoup savent à peine lire et sont d'autant plus faciles à endoctriner qu'ils ont reçu une éducation religieuse sommaire et possèdent peu de connaissances en la matière. La probabilité est forte qu'ils aient été impliqués dans des infractions mineures et des activités illicites par le passé. L'appartenance à un groupe donne un sentiment d'appartenance et apporte un certain réconfort à quiconque souffre de la marginalisation, de l'isolement ou de l'anomie. »⁴⁰*
- 7) **la déformation et le détournement de croyances et d'idéologies politiques, et exagération des différences ethniques et culturelles :** *« non sans cynisme, les groupes extrémistes violents dénaturent la foi, exagèrent les différences ethniques et pervertissent les idées politiques; ils se servent de ces fausses vérités pour légitimer leurs actes, justifier leurs revendications territoriales et recruter (...) »⁴¹*

Selon l'International Crisis Group, centré sur l'analyse du djihadisme, « les causes de cette expansion (du djihadisme) défient toute description générique. Les modèles de radicalisation varient d'un pays à l'autre, d'un village à l'autre, d'un individu à l'autre.

³⁷ *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, op. cit., p. 7

³⁸ Sur ce point, il sera intéressant d'entendre Andrea Bianchi, Chef du Département de droit international de l'Institut des Hautes études internationales et du développement de Genève, qui interviendra dans le cadre d'une conférence donnée pour la présente édition du FAP le 8 mars 2017. En quoi l'irrespect du droit international et de l'Etat de droit peut-il être considéré comme l'un des facteurs clés de l'extrémisme violent, et quelles mesures mettre en place pour en renforcer le respect ?

³⁹ Ces différents facteurs sont détaillés dans le Plan de prévention de l'extrémisme violent, op. cit., disponible à l'adresse : <https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/plan-action-prevent-violent-extremism>

⁴⁰ *Plan d'action*, op. cit., p. 10

⁴¹ *Plan d'action*, op. cit., p. 10

Les autocrates, l'exclusion politique, les interventions occidentales malheureuses, la mauvaise gouvernance, le verrouillage des modes d'expression politique pacifiques, la méfiance des périphéries délaissées vis-à-vis de l'Etat, le déclin de l'autorité des élites traditionnelles et le manque de perspectives de populations jeunes de plus en plus nombreuses, ont tous joué un rôle. Sans oublier l'attrait en berne des autres idéologies, en particulier de l'islam politique pacifique (...) »⁴²

L'ICC dit constater que « la progression des jihadistes résulte de l'instabilité plutôt qu'elle n'en est le moteur ; est causée davantage par la radicalisation durant les crises que par une situation préexistante, et doit plus aux affrontements entre leurs ennemis qu'à leurs propres forces. »⁴³

5. Comment la communauté internationale pourrait-elle favoriser la prévention de l'extrémisme violent, par la coopération multilatérale ?

Pour chaque facteur identifié précédemment, le *Plan d'action* cherche à proposer des mesures à mettre en œuvre aux niveaux international, régional, national et local. Vous pourriez vous en inspirer pour proposer des mesures préventives cohérentes avec la hiérarchie des facteurs causaux de l'extrémisme violent identifiées par l'Etat que vous représentez.

François Burgat, cité précédemment, partage plusieurs des pistes de solution avancées dans le *Plan d'action* : « l'arme de destruction massive du terrorisme a bel et bien été inventée, mais (...) seul un refus aveugle de la mettre en œuvre est à l'origine de l'échec répété de notre « guerre » contre le fléau terroriste. Il est vrai que cette arme est particulièrement coûteuse et que les nantis, grands et petits, « occidentaux » ou « musulmans », de l'ordre mondial du XXI^e siècle semblent peu disposés à vouloir en payer le prix. Elle porte en effet un nom peu apprécié chez les détenteurs du pouvoir sous toutes ses formes: elle s'appelle « partage ». Et elle vise tout ce que, précisément, ils n'entendent pas partager. Les ressources économiques et financières, bien sûr à l'échelle de la planète ou de chacune des nations. Le pouvoir politique ensuite, accaparé par des leaders au long cours qui, d'élection en réélection, en privent toute une génération. La Palestine aussi, dont le partage promis depuis su longtemps, est devenu aujourd'hui une parfaite chimère. Mais, plus encore, il faudrait également partager... l'émotion, devant toutes les victimes de toutes les violences (...) Partager, également, et peut-être plus encore, le droit de faire connaître et valoir sa vérité, son histoire, petite et grande, et sa vision du monde aux heures de grande écoute, sur les écrans ou dans les enceintes d'une presse de moins en moins plurielle (...) il faut accepter de prendre notre part de responsabilité de la terreur, seule façon d'en éloigner le spectre »⁴⁴

Selon Hasni Abidi, chargé de cours à l'Université de Genève et membre du Panel international sur la sortie de la violence, il s'agit de mener une réflexion à l'échelle internationale : « les chercheurs occidentaux ont tout intérêt à prendre connaissance des travaux de leurs homologues arabes. Les apports du chercheur Marwan Shehadeh sur la transformation du discours salafistes ou de Mohamed Abou Roumane sur la

⁴² International Crisis Group, « Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique », rapport spécial de mars 2016, synthèse, p. ii. Disponible à l'adresse : <https://www.crisisgroup.org/fr/global/exploiting-disorder-al-qaeda-and-islamic-state>

⁴³ Ibid.

⁴⁴ François Burgat, op. cit., pp. 295-296

pensée islamique sont, par exemple, d'un grand apport pour comprendre le djihadisme et, ensuite le réfuter et le combattre (dans l'optique notamment de les convaincre de renoncer à l'action violente.)⁴⁵ »

Selon Olivier Roy, il ne faut « *rentrer dans le fantasme de Daech* » en évitant de faire de l'islam un continuum de Bagdad à Paris et des musulmans une communauté distincte et homogène. Déradicaliser ne sert à rien, explique-t-il enfin, ce qu'il faut, c'est faire éclater au grand jour l'inanité de cette radicalité, la priver de son discours autojustificateur. »⁴⁶

« Gilles Kepel estime que la lutte contre le terrorisme ne doit pas uniquement s'aborder sous l'angle sécuritaire, mais aussi dans une dimension sociale et psychologique (...) "Il me semble important, quand on réfléchit à la question du terrorisme, de ne pas considérer que le terrorisme djihadiste est juste un phénomène marginal dont on peut se débarrasser si on est plus efficace en terme sécuritaire", prévient ce professeur à Sciences-Po (...) Trouver une politique pénitentiaire adaptée (...) "Ensuite, on a la question de l'école. Que s'est-il passé dans les classes pour que les enfants qui sortent sans avoir de travail rejettent à la fois les savoirs et les valeurs qui sont corrélées à ces savoirs ?", demande encore Gilles Kepel. "La question du terrorisme, il faut l'aborder à la fois en terme sécuritaire et à la fois en termes social et psychologique pour lutter contre cet extrémisme violent. »⁴⁷

Selon l'International Crisis Group, « il est (...) vital de tirer les leçons des erreurs commises depuis les attaques du 11 septembre 2001. Chacun de ces mouvements, en dépit des liens entre eux et des attaches transnationales de certains, est distinct et enraciné localement ; chacun nécessite une réponse spécifique. Ils peuvent, cependant, poser des dilemmes et pousser à des erreurs similaires. Les grandes puissances, au niveau international et régional, et les gouvernements dans les régions touchées devraient :

- **Différencier au lieu d'amalgamer** : (...) Il est (par exemple) également important de distinguer les mouvements qui cherchent une place dans l'ordre mondial de ceux qui veulent le bouleverser. Même l'EI, ses branches locales et les groupes affiliés à al-Qaeda, bien qu'appartenant à cette dernière catégorie, ne sont pas monolithiques. Leurs hiérarchies ont des objectifs transnationaux, mais leurs bases ont des motivations diverses, la plupart du temps locales, leur degré de loyauté peut évoluer, voire être malléable en fonction des circonstances. Pour mettre fin à la violence, les gouvernements devraient différencier même au sein des mouvements radicaux et ne pas tous les considérer comme des ennemis à combattre.
- **Contenir, faute de mieux** : Les puissances étrangères devraient toujours avoir une alternative crédible lorsqu'elles entreprennent de repousser des militants ;

⁴⁵ Akram Belkaïd et Dominique Vidal, « Le djihadisme sous la loupe des experts », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2017, pp. 8-9

⁴⁶ Christophe Ayad, « Pour Olivier Roy, l'islam n'explique pas le terrorisme », in *Le Monde*, 12.10.2016

⁴⁷ <http://www.europe1.fr/societe/task-force-il-faut-aborder-le-terrorisme-aussi-en-termes-social-et-psychologique-3354089>

cela vaut aussi pour les gouvernements qui interviennent sur leur propre territoire (...) ralentir les opérations militaires comporte aussi des risques importants mais, sans une alternative crédible, cela constitue l'option la plus sûre, pour ceux qui envisagent d'y aller comme pour ceux qui se trouvent dans les zones concernées.

- **Utiliser la force judicieusement** : Si la force doit, en général, faire partie de la réponse, les gouvernements ont été trop prompts à entrer en guerre. Des mouvements aux racines communautaires, qui exploitent des revendications légitimes et bénéficient parfois de soutiens à l'étranger, sont difficiles à éradiquer, aussi regrettable que soit leur idéologie. Les guerres en Somalie et en Afghanistan illustrent les limites de l'approche consistant à qualifier ses ennemis de terroristes ou d'extrémistes violents et à conjuguer les efforts pour bâtir des institutions étatiques centralisées avec une intervention militaire sans la présence d'une stratégie politique globale, comprenant la réconciliation (...)
- **Respecter les règles** : Trop souvent, les interventions militaires contre les extrémistes les aident à recruter ou laissent les communautés tiraillées entre leur main de fer et des opérations indiscriminées pouvant les toucher. La capacité des jihadistes à garantir une protection contre les attaques des régimes, d'autres milices ou des puissances étrangères, est l'un de leurs plus grands atouts, facteur généralement plus déterminant de leur succès que l'idéologie. Bien que souvent responsables d'atrocités, ils se battent dans des conflits où tous les acteurs violent le droit international humanitaire. Renouer avec le respect des règles doit être une priorité.
- **Ouvrir des voies de communication** : Les gouvernements devraient être plus disposés au dialogue, même avec les extrémistes, malgré les difficultés que cela pose (...) les chances d'ouvrir des canaux de dialogue discrets, par le biais de responsables locaux, de médiateurs non étatiques ou autres, valent généralement la peine d'être saisies, en particulier sur les questions humanitaires, où il peut y avoir un intérêt commun.
- **Préciser le programme de « lutte contre l'extrémisme violent » (LEV)** : En tant que correctif aux politiques sécuritaires de l'après 11 septembre, le programme LEV, initié principalement par des acteurs du développement, est salutaire ; il est tout aussi important d'identifier les problèmes sous-jacents qui peuvent, dans certains cas, permettre le recrutement d'extrémistes, et de privilégier l'aide au développement sur les dépenses militaires. Mais renommer certaines activités, liées aux obligations fondamentales des Etats envers leurs citoyens par exemple (comme l'éducation, l'emploi ou l'aide aux communautés marginalisées), comme des activités LEV nécessaires pour lutter contre les « causes profondes » de l'extrémisme violent, peut s'avérer être une vision de court terme. Présenter « l'extrémisme violent », une expression souvent mal définie et qui peut faire l'objet d'un usage abusif, comme une menace majeure pour la stabilité, risque de minimiser d'autres sources de fragilité, de délégitimer des revendications politiques et de stigmatiser des communautés comme potentiellement extrémistes. Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent réfléchir attentivement à quoi labelliser LEV, étudier davantage les parcours qui mènent à

la radicalisation et consulter largement parmi les populations les plus touchées.

- **Investir dans la prévention des conflits** : L'avancée récente de l'EI et d'al-Qaeda rend plus urgente encore la prévention, à la fois pendant les crises pour arrêter la radicalisation et en amont. Toute autre dégradation de la situation, quelque part entre l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud, risque d'attirer un élément extrémiste, que ces mouvements provoquent eux-mêmes des crises ou, plus probablement, profitent de leur aggravation. Même si les prescriptions génériques ont une valeur limitée, pousser les dirigeants vers une politique plus inclusive et représentative, répondre aux doléances des communautés et réagir avec mesure aux attaques terroristes est en général pertinent. Dans l'ensemble, en d'autres termes, prévenir les crises fera plus pour arrêter les extrémistes violents que ne fera la lutte contre l'extrémisme violent pour prévenir les crises. »⁴⁸

Les conférenciers de cette édition du FAP, MM. Baud et Bianchi, approfondiront ces propositions ou en suggéreront d'autres. Il vous faudra les examiner afin de savoir si l'Etat que vous représentez est en mesure de les accepter ou s'il s'agit de faire des propositions alternatives.

⁴⁸ International Crisis Group, « Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique », rapport spécial de mars 2016, synthèse, pp. iii-v. Disponible à l'adresse : <https://www.crisisgroup.org/fr/global/exploiting-disorder-al-qaeda-and-islamic-state>